

# Le RSA-Nav mode d'emploi

## C'est fait, il est là !

Nous renouvelons nos remerciements à Jean Pierre Ballandras qui a été le maître d'œuvre de cet agrément.

Merci à tous nos membres pour leur confiance dans ce nouveau service, et merci à nos Experts PEN (Personnel d'Examen de Navigabilité) pour vous accorder leur temps et leur attention afin de renouveler vos certificats de navigabilité.

## Mode d'Emploi :

1 - Etre membre du RSA et être « connecté » sur internet (sinon se faire aider par un représentant RSA local)

2 - Adhérer via la boutique en ligne du site au RSA-Nav.

La cotisation supplémentaire à ce nouveau service est de 50€ par an (Donc être membre du RSA et du RSA-Nav)

3 - Renseigner les données de votre ou vos aéronef(s) sur le site internet RSA : <http://www.rsanav.aero/>

4 - Solliciter une demande de renouvellement sur le site.

5 - Il vous sera alors attribué un Expert PEN du RSA-Nav.

6 - L'Expert PEN étudiera votre dossier mis en ligne sur le site et pourra vous demander des compléments d'information.

7 - Une fois votre dossier de Navigabilité complet, le PEN vous fixera un rendez-vous pour l'expertise de votre aéronef.

8 - Vous recevrez une facture de 100€ TTC par voie électronique sur votre adresse email. Vous vous en acquiterez.

9 - Lors de l'expertise du PEN sur votre Aéronef : - Soit tout est en ordre, le PEN valide vos documents et appose le tampon V sur votre livret d'aéronef et sur votre Certificat de Navigabilité.

10 - Soit il vous sera signalé une ou plusieurs non conformités qu'il vous appartiendra de corriger avant le renouvellement définitif de votre certificat de navigabilité.

## Attention :

Les adhésions continues au RSA et au RSA-Nav sont requises pendant toute la durée de validité de votre certificat de navigabilité. Si votre certificat est renouvelé pour trois ans, votre cotisation doit être renouvelée pendant ces 3 ans.

Courant 2014, nous espérons ajouter le service d'acceptation des programmes d'entretien, et sans doute dans quelques années l'instruction et la délivrance initiale des certificats de

navigabilité restreints.  
Bons renouvellements à tous.

**BELAGE Hédi**  
Président du RSA-Nav

**Dernière minute !** Le premier renouvellement de CDN par le RSA-Nav a été réalisé le mercredi 9 octobre 2013 !

Voici la liste de nos 32 PEN.  
Un d'entre eux vous sera affecté lors de votre demande de renouvellement

Secteur RSA	Nom	Dépt
RSA EST	JAMAIN Hervé	54
RSA EST	GUILIE Christian	54
RSA EST	CONVERSEY André	71
RSA EST	MAGDELAINE Alain	58
RSA EST	HUGUENY Michel	70
RSA IDF	WADSWORTH Patrick	75
RSA IDF	LAMY Nicolas	91
RSA IDF	BALLANDRAS Jean Pierre	77
RSA IDF	HENNETON Sylvain	78
RSA NORD	MANDERLIER Jean luc	59
RSA NORD	BONNET Christian	80
RSA NORD	PILLEREL Marc	60
RSA OUEST	MERLIN Jean Paul	49
RSA OUEST	DANE Serge	28
RSA OUEST	RIFFAULT Gilles	27
RSA OUEST	De l'EPINEAU Etienne	44
RSA OUEST	BROSSARD Florent	41
RSA OUEST	FAUVEL Pascal	50
RSA OUEST	THEBAULT Christophe	18
RSA SUD EST	MONIOT Philippe	63
RSA SUD EST	SANGUIN Benoit	20
RSA SUD EST	CARTON Jacques	06
RSA SUD EST	GEMMATI Bernard	84
RSA SUD EST	VANHELMON Jean François	74
RSA SUD EST	LACROIX Bernard	01
RSA SUD EST	MASSAROTTO Jean Claude	20
RSA SUD EST	RAPIN Guy	42
RSA SUD OUEST	WAHRENBERGER Willy	79
RSA SUDOUEST	BRECHBIEHL Marie Claude	79
RSA SUD OUEST	BORDAGE Gérard	33
RSA SUD OUEST	SOCASAU Pierre	33
RSA SUD OUEST	MARICHY Bernard	31